

COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, par abréviation « BMCI », société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1 327 928 600 Dirhams, dont le siège est à Casablanca, n° 26 Place des Nations Unies, s'est tenue le Mardi 20 mai 2025 à dix heures trente à : BMCI ACADEMY, Place 16 Novembre – Immeuble des Habbous Bâtiment 1^{er} étage – Casablanca, et par webinaire/visioconférence, sous la présidence de **Monsieur Jaouad HAMRI**, Président du Conseil de Surveillance, à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice 2024, publiés dans le journal d'annonces légales « Le Matin du Sahara » du 28 mars 2025 et certifiés par les Commissaires aux Comptes, ont été dûment approuvés par les actionnaires et n'ont subi aucune modification.

De même, toutes les résolutions publiées préalablement à l'Assemblée Générale Ordinaire dans le journal d'annonces légales « Les Inspirations Eco » du 18 avril 2025 ont été toutes approuvées et n'ont subi aucune modification.

Jaouad HAMRI

Président du Conseil de Surveillance

COMMUNIQUÉ



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change